



Nous recrutons
un.e **Conseiller.ère en prévention niv. I ou niv. II**
H/F/X (niv. A ou B) à temps plein (CDD/CDR)
Réf. **2024/118**

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc. Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

Le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT) a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail.

VOTRE MISSION

- Vous êtes le point de contact pour les employés et l'employeur en termes de bien-être et de prévention
- Vous identifiez et analysez l'ensemble des risques, et établissez un plan de prévention et un plan d'action en conséquence
- Vous assurez le secrétariat et le suivi du Comité de Prévention et Protection au Travail (CPPT)
- Vous établissez différents rapports (mensuels et annuels) ainsi que les fiches d'accident de travail
- Vous analysez, proposez, coordonnez et/ou dispensez des formations liées à la sécurité et au bien-être au travail

VOTRE PROFIL

- Vous disposez d'un diplôme de Bachelier ou Master et d'un diplôme complémentaire de CPI niveau I ou II
- Vous faites preuve d'éthique et êtes capable de coopérer avec divers profils
- Vous disposez d'un esprit critique et disposez d'une bonne capacité d'adaptation
- Vous êtes proactif, orienté solutions et résultats
- Une expérience en administration publique et/ou en maisons de repos est un atout
- La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- Vous êtes capable d'utiliser MS Office et êtes disposé à apprendre d'autres applications informatiques
- Vous êtes bilingue (FR/NL) et avez une capacité rédactionnelle avancée

OFFRE ET AVANTAGES

- Contrat à durée déterminée de 6 mois ou de remplacement à temps plein
- Possibilité de formation continue sur le terrain
- Prise en charge des frais de déplacement
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective et service social collectif
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Échelle barémique B (min. 31.594 € brut annuel sans expérience / 34.930 € brut annuel 5 ans d'expérience)
Ou Échelle barémique A (min. 45.116 € brut/an sans expérience / 50.052 € brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?